

Prêt d'Honneur Croissance

INITIATIVE LOIR-ET-CHER

Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur Croissance est un financement à l'entrepreneur qui permet à l'entreprise, quel que soit son âge d'accroître, de diversifier, ou de moderniser son activité ou son organisation.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

L'entreprise doit être une TPE ou une PME, selon la définition de la commission européenne et en possession d'au moins un bilan annuel.

— Critères d'éligibilité

Etre à jour de ses obligations fiscales et sociales.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Le projet de croissance se traduit par un objectif d'accroissement durable du chiffre d'affaires, par l'amélioration de la compétitivité, la création ou le développement d'une nouvelle activité ou service nécessitant une évolution des moyens et de l'organisation de l'entreprise.

Quelles sont les particularités ?

— Entreprises inéligibles

Sont exclues du Prêt d'Honneur Croissance, les associations, les activités d'intermédiation financière et de promotion immobilière et les professions libérales non inscrites au RCS ou au répertoire des métiers, et n'établissant pas de bilans normaux ou simplifiés.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant du prêt d'honneur croissance peut aller jusqu'à 50 000 € par entreprise.

Le montant de l'aide est plafonné à 30% maximum des besoins.

Pour quelle durée ?

La durée de remboursement est de 5 ans maximum (possibilité d'un différé de 6 mois à 1 an maximum).

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

Le dossier de demande doit être déposé avant toute réalisation d'investissements ou avant toute embauche.

Les demandes de prêt d'honneur sont à faire à Initiative Loir-et-Cher

Critères complémentaires

- Forme juridique
- Données supplémentaires
 - › Situation - Réglementation
 - › A jour des versements fiscaux et sociaux
 - › Situation financière saine

Organisme

INITIATIVE LOIR-ET-CHER

- 16 rue de la Vallée Maillard
41000 BLOIS CEDEX
Téléphone : 02 54 56 64 17
Télécopie : 02 54 74 47 06
E-mail : ilc@initiative-loir-et-cher.fr
Web : www.initiative-loir-et-cher.fr